

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de La Rochette

Objet

Transition énergétique

Appel à manifestation
d'intérêt aurasdie

Date de convocation
1^{er} octobre 2020

Date d'affichage
15 octobre 2020

Nombre de conseillers en
exercice : 29

Nombre de présents : 25

Nombre de votants : 28

Exprimés : 28

Le huit octobre deux mil vingt à vingt heures
En séance publique, sous la présidence de Monsieur André DURAND, Maire
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie,

Présents : André DURAND, Gwénaëlle BIBOUD, Jean-Loup CREUX, Jean PORTUGAL, Annie GONTARD, Jean-Louis DOULS, Joël RECORDON, Evelyne CORBET, Yves MANDRAY, Jean-Claude BENGRIBA, Béatrice CREUX, Solange DUFFOURD, Hélène PLATEL, Sandrine BERTHET, Virgile FIELBARD, Stéphanie PICHARD, Anthony FACHINGER, Fabien GARCIA, Delphine LAINE, Magali BECHEREL, Corinne BOYAT, Joseph HALLER, Etienne CHALUMEAU, Pierre VERNEY, Chrystel GUILLERÉ

Procurations : Nadège JAY à Virgile FIELBARD, Laurent BONNOT à Gwénaëlle BIBOUD, Bernard VILLON à Chrystel GUILLERÉ

Absent : Frédéric SANTIN-JANIN

Monsieur Fabien GARCIA a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle qu'un appel à candidature auprès de collectivité volontaires pour être accompagnées dans la mise en œuvre d'un schéma directeur immobilier et énergétique de leur patrimoine a été lancé par l'Agence de la Transition Ecologique (ADEME) et la Banque des Territoires, en partenariat avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

L'objectif pour la commune est de mieux connaître son patrimoine pour optimiser les surfaces, être en adéquation avec les besoins et l'évolution de la population, élaborer une stratégie immobilière sur le patrimoine communal visant la sobriété énergétique, tant sur les bâtiments que dans les déplacements liés à leur fonctionnement.

Cet appel à projet n'engage pas la collectivité financièrement.

L'accompagnement des lauréats de cet appel à projet se fait à deux temps :

- Deux ans pour la création du schéma (pour cela chaque étape de construction se fait avec l'accompagnement d'un prestataire de l'ADEME : Lancement, Diagnostic, Elaboration de scénarios, Mise en œuvre du suivi)
- Les 18 mois suivants pour maintenir la dynamique et épauler le démarrage effectif de la mise en œuvre du SDIE.

Monsieur le Maire expose que depuis le début de la décennie 2010, certaines démarches dans ce sens ont été entreprises. Cet appel à manifestation d'intérêt représente une opportunité pour la commune de structurer son action et avoir une vision de long terme sur la gestion de son patrimoine au regard des usages actuels et futurs.

Il propose que la commune formalise son souhait d'intégrer le processus d'élaboration du schéma directeur immobilier et énergétique.

Accusé de réception en préfecture
073-200086882-20201008-
Del20201001-DE
Date de réception préfecture :

Mairie
1 Place Albert Rey - 73110 La Rochette
Tél. 04 79 25 50 32 - Fax : 04 79 25 78 25
E-mail : mairie@la-rochette.com

www.la-rochette.com

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'appel à manifestation d'intérêt lancé conjointement par l'ADEME et la Banque des Territoires,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- approuve la candidature de la commune de Valgelon-La Rochette à l'appel à manifestation d'intérêt SDIE
- autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à la présente délibération

CONTRE(S)	ABSTENTION(S)	POUR(S)
0	0	28

Tous les membres présents ont signé au registre.
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
André DURAND



Accusé de réception en préfecture
073-200086882-20201008-
Del20201001-DE
Date de réception préfecture :